

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

03/04/2020

Dossier complet le :

22/06/2020

N° d'enregistrement :

p\_2020\_9668

### 1. Intitulé du projet

EYSINES - Requalification du Carrefour de Cantinolle et de l'avenue du Medoc

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

BORDEAUX METROPOLE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. BOBET, PRESIDENT DE BORDEAUX METROPOLE

RCS / SIRET

2 4 3 3 0 0 3 1 6 0 0 0 1 1

Forme juridique

EPCI

### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6 a)	REQUALIFICATION D'UNE VOIE EXISTANTE

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Ce projet consiste en la requalification du carrefour de Cantinolle afin de créer une vraie entrée de ville. L'avenue du Medoc sera également réaménagée dans l'emprise du domaine public actuel afin de sécuriser tous les modes de déplacement. Un aménagement paysager fera partie intégrante du projet.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Requalification d'un carrefour complexe et d'une voie de catégorie 2 avec pour objectifs principaux:

- Réduire la vitesse tout en continuant à assurer la fluidité du trafic.
- Proposer des déplacements doux sécurisés
- Créer et matérialiser des poches de stationnements
- Maîtriser le fonctionnement hydraulique du secteur

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Le déroulement de ce chantier, vu le linéaire de voie se fera en plusieurs phases

Chaque phase sera décomposée comme suit

- 1 réalisation des travaux d'assainissement d'eaux pluviales
- 2 enfouissement des réseaux électriques
- 3 réalisation des travaux d'infrastructure

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Il s'agira d'une exploitation classique comme pour toutes les voies métropolitaines. Bordeaux métropole gère la partie voirie et réseaux et la commune d'Eysines par convention de délégation de maîtrise d'ouvrage gère les espaces verts ainsi que le mobilier urbain.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune procédure administrative

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Carrefour Cantinolle: Giratoire de rayon :30	mètres (m)
Avenue du Medoc Longueur de la voie: 3600 Largeur de la voie: 16	mètres (m) mètres (m)

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Commune d'Eysines  
Avenue du Medoc

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Blank area for project description and authorization date.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Création dans l'emprise du domaine public actuel d'une voie verte pour les déplacements doux avec réduction de la bande de roulement pour les véhicules qui restera tout de même confortable pour la circulation.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit de reconfigurer du domaine public existant avec un trafic existant.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet d'extension de la ligne D du tramway ,en cours d'étude, est tangent au carrefour de Cantinolle.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet consiste à requalification d'une voie existante et déjà imperméabilisée. la gestion des eaux de surface sera améliorée par la pose d'un collecteur d'eaux pluviales si nécessaire ( étude hydraulique en cours). L'objectif principal est de conserver les fonctionnement hydraulique actuel ( conservation des fossés).

Cet aménagement permettra un développement des modes doux avec pour objectif de transformer cet axe routier en grande avenue urbaine.

Il n'y a donc aucun impact négatif sur l'environnement

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
NEANT

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

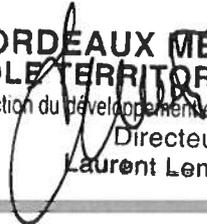


Fait à

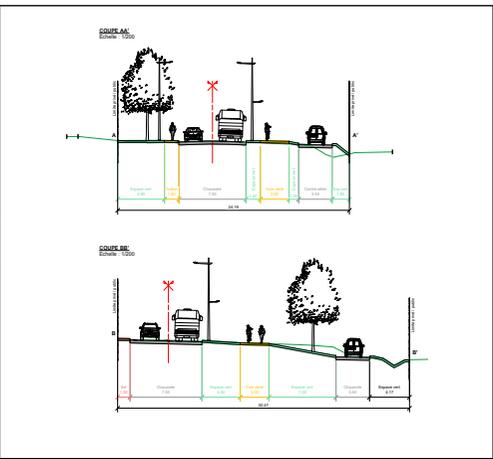
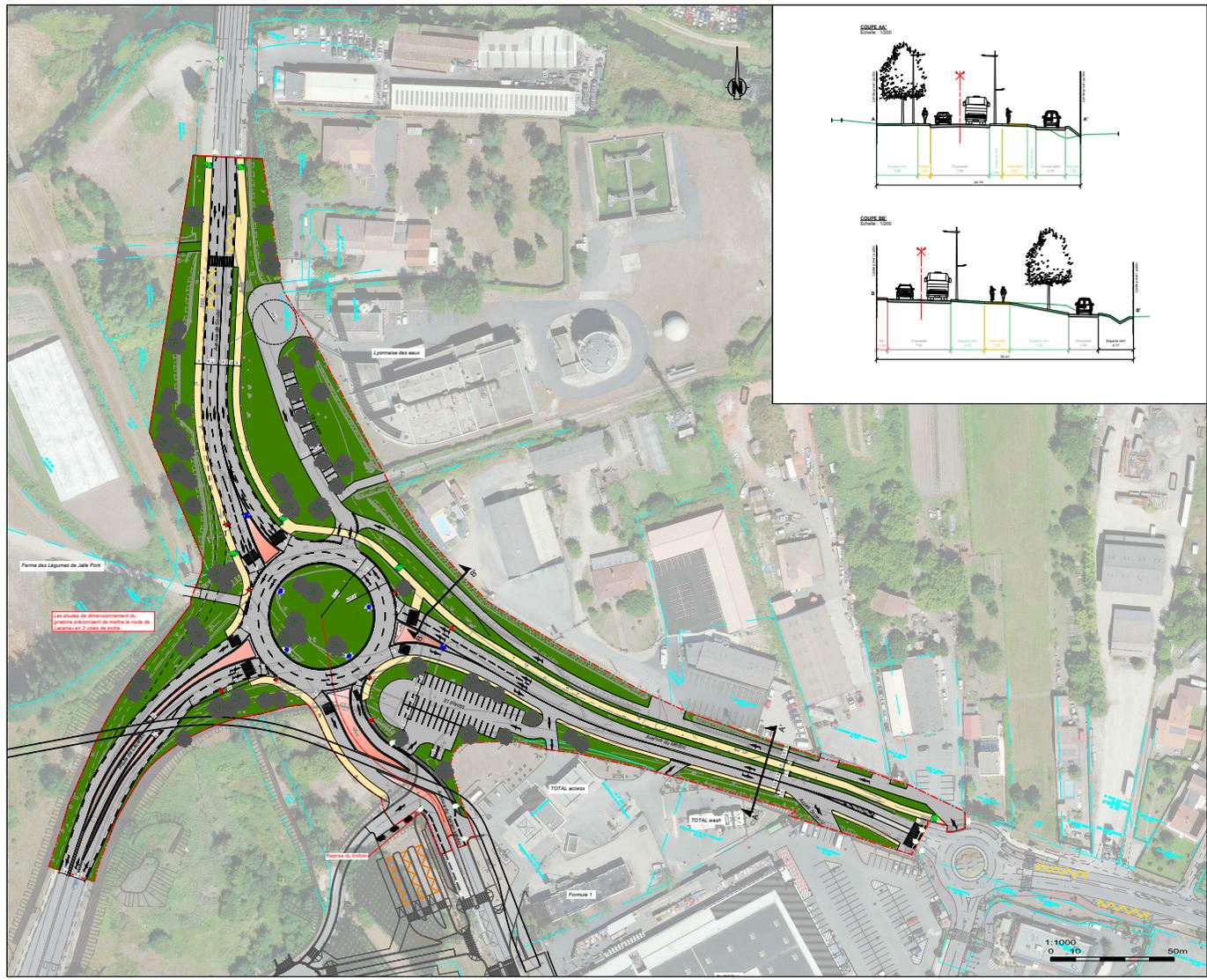
LE HAILLAN

le, 11/03/2020

Signature

  
**BORDEAUX MÉTROPOLE**  
**PÔLE TERRITORIAL OUEST**  
Direction du développement et de l'aménagement  
Directeur  
Laurent Lemaître





ETUDES  
PRELIMINAIRES

Commune de  
Eysines

Réaménagement du carrefour Cantinolle

2.2  
Plan d'aménagement  
Scénario Giratoire

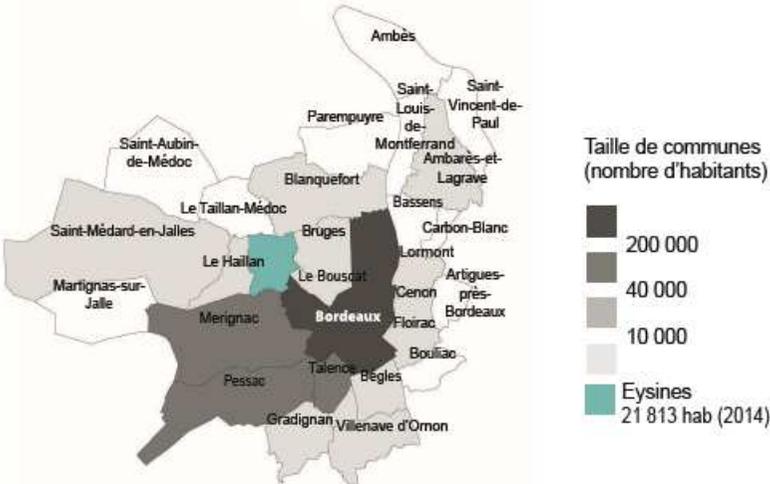
Dossier : 140637 AT  
Echelle : 1/1000  
N° de Planche : 1/1



Indice	DATES	MODIFICATIONS	Etabli	Vérifié
A	08-11-2018	Première émission	NSO	VON
B	29-11-2018	Modifications suite aux remarques du 08/11/2018	NSO	VON
C	19-08-2019	Insertion du nouveau tracé du tramway	NSO	VON
D	05-11-2019	Modif. de la r. de Lacanau et de l'av. du Taillan Médoc	NSO	VON
E	25-11-2019	Modif. de la r. de Lacanau et de l'av. du Taillan Médoc	NSO	VON

Vue Bordeaux Métropole - T : 05 57 57 57 57 - F : 05 57 57 57 57 - E : gpe@bordeaux-metropole.fr - C : 140637 AT - 1/1 - 14/11/2019

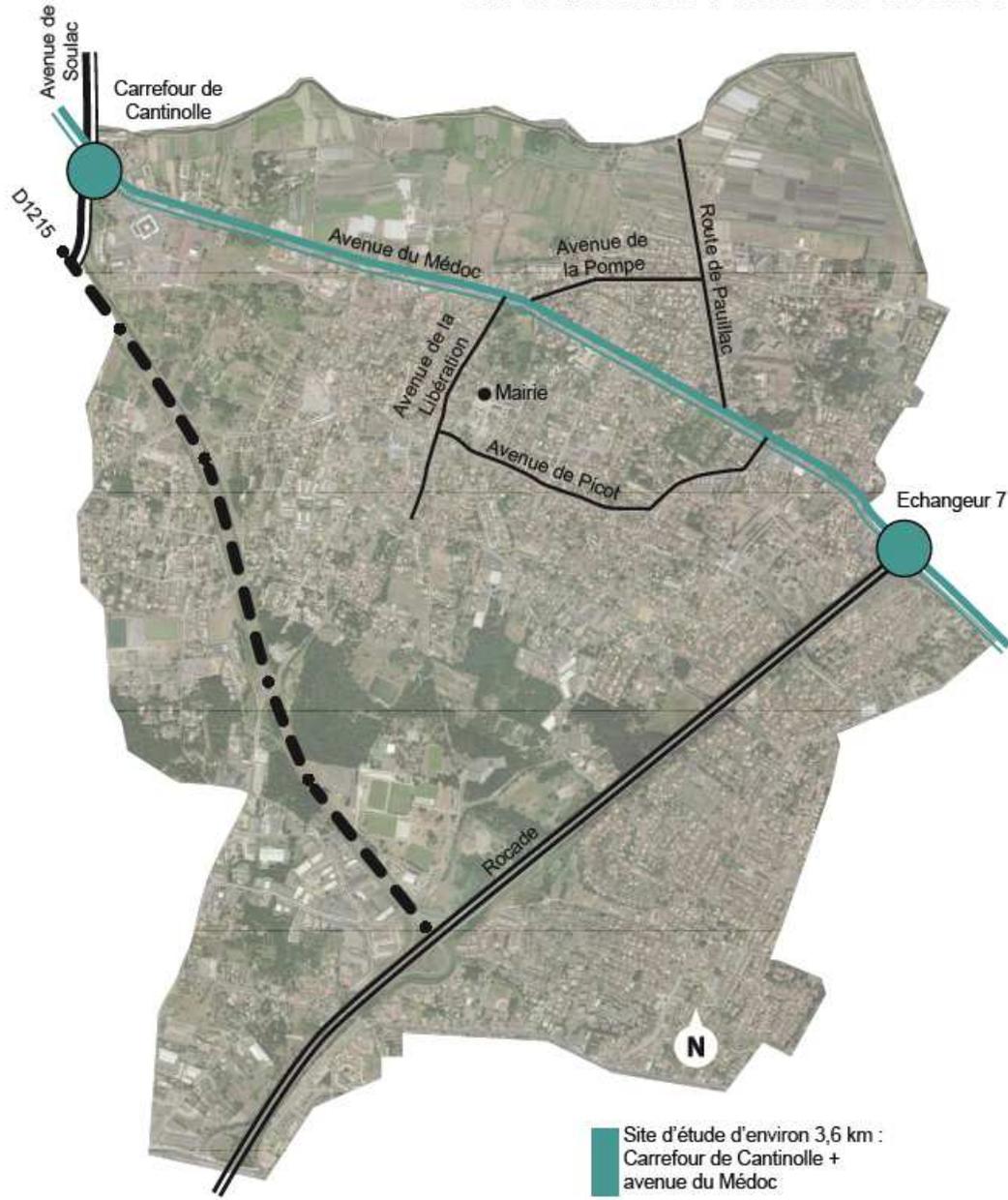
# SITUATION DU PROJET D'ETUDE



Composition de Bordeaux Métropole selon la taille des communes  
Eysines est l'une des 28 communes de Bordeaux métropole, elle est située sur la rive gauche de la Garonne.



Eysines et ses limites communales  
Eysines est une commune située de la couronne Nord Ouest de la métropole, traversée par la rocade et par les axes structurants qui relient la presqu'île du Médoc. Elle s'étend sur 12,01 km<sup>2</sup> et se situe au Nord Ouest de l'agglomération. Elle compte presque 22 000 habitants au recensement de 2014.



EYSINES

CARREFOUR CANTINOLLE / AVENUE DU MEDOC

LOCALISATION CARTOGRAPHIQUE DE PRISES DE VUE DE JANVIER 2020



Sortie 7



# EYSINES- Requalification du carrefour de Cantinolle et de l'avenue du Médoc

Note complémentaire à la demande d'examen au cas par cas du 3 avril 2020.

Il est rappelé dans cette note qu'il s'agit d'un projet de requalification de voies existantes, dans les emprises publiques existantes, avec pour principaux objectifs :

- La sécurisation des modes doux avec la création d'une voie verte
- La sécurisation des carrefours existants
- La gestion des eaux de ruissellement
- Le paysagement de cet axe

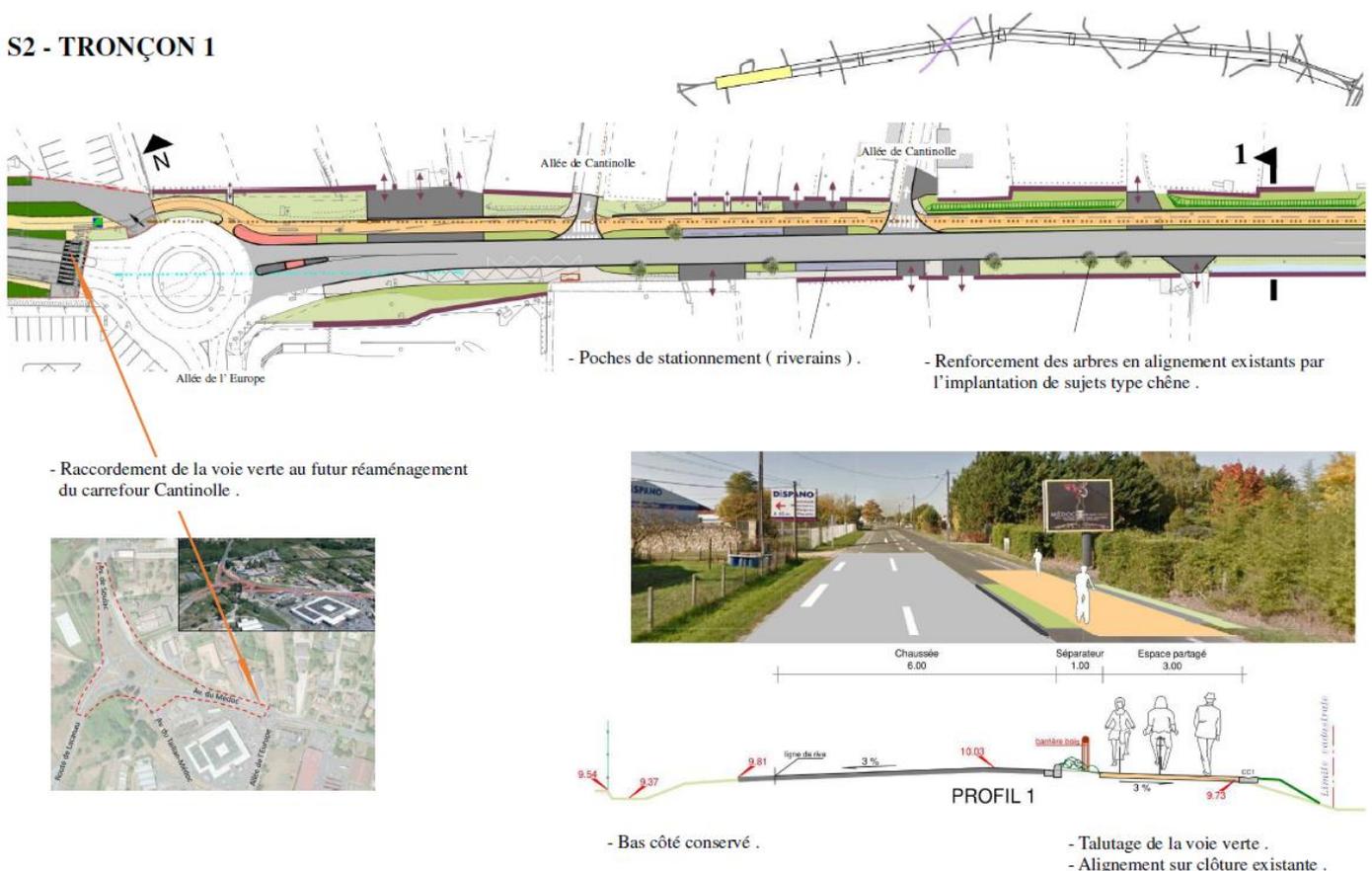
Dans le 3- Catégorie(s) applicable(s) Vous nous interrogez sur les modalités d'ouverture au public d'un parking de 400 places (Rubrique 41a).

Le projet d'aménagement propose, suivant les scénarii, la création de poches de stationnement sur le domaine public. Suivant les options, le nombre de places créées varie entre 15 places (scénarii 2 et 3) et 51 places (Scénario 1). Ce parking se situe en partie sur l'emprise de l'ancienne voie existante. Il est à noter que l'esprit global du projet est de réduire les surfaces imperméabilisées et de redonner de la place aux espaces verts. Etant au début du projet, le choix du scénario n'est pas encore acté. Il faut retenir que dans ce projet sera éventuellement créé une aire de stationnement ouverte au public d'une capacité maximale de 51 places. En effet, nous nous interrogeons sur la réalisation de cette aire à proximité du parking relais de la ligne D du tramway.

Dans le 4- Caractéristiques générales du projet

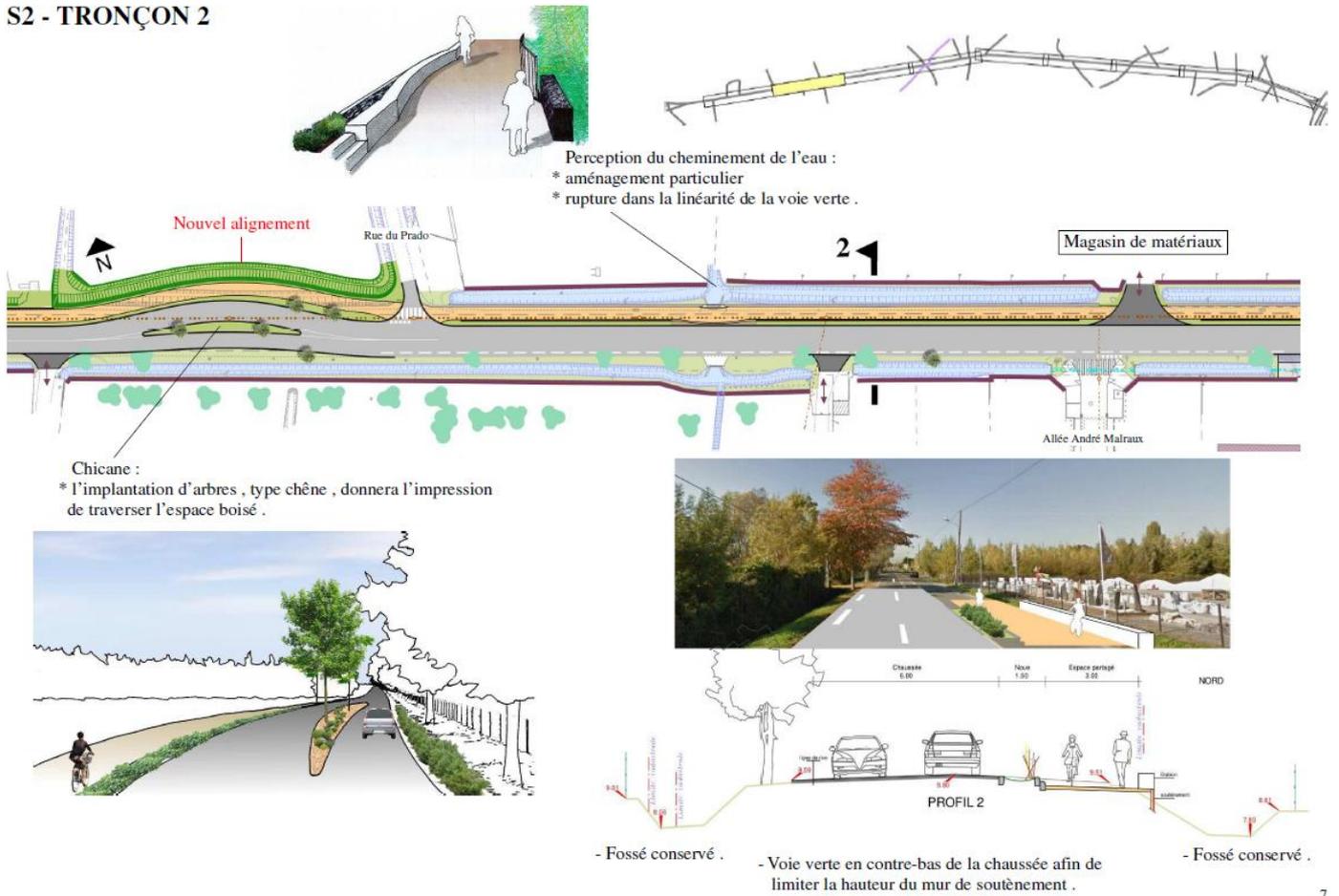
Le projet d'aménagement démarre au carrefour de Cantinolle et s'arrête au droit du pont de franchissement de la rocade bordelaise (sortie n°7). Cela concerne un linéaire de 3,6km pour une emprise de 16m. Les travaux sont réalisés dans l'emprise du domaine public existant. Les connexions de cette voie aux réseaux routiers, piétonniers ou cyclables seront améliorés par l'aménagement de carrefours sécurisés et la création d'une voie verte en site propre. Il est présenté ci-dessous le détail des aménagements tronçon par tronçon :

## S2 - TRONÇON 1



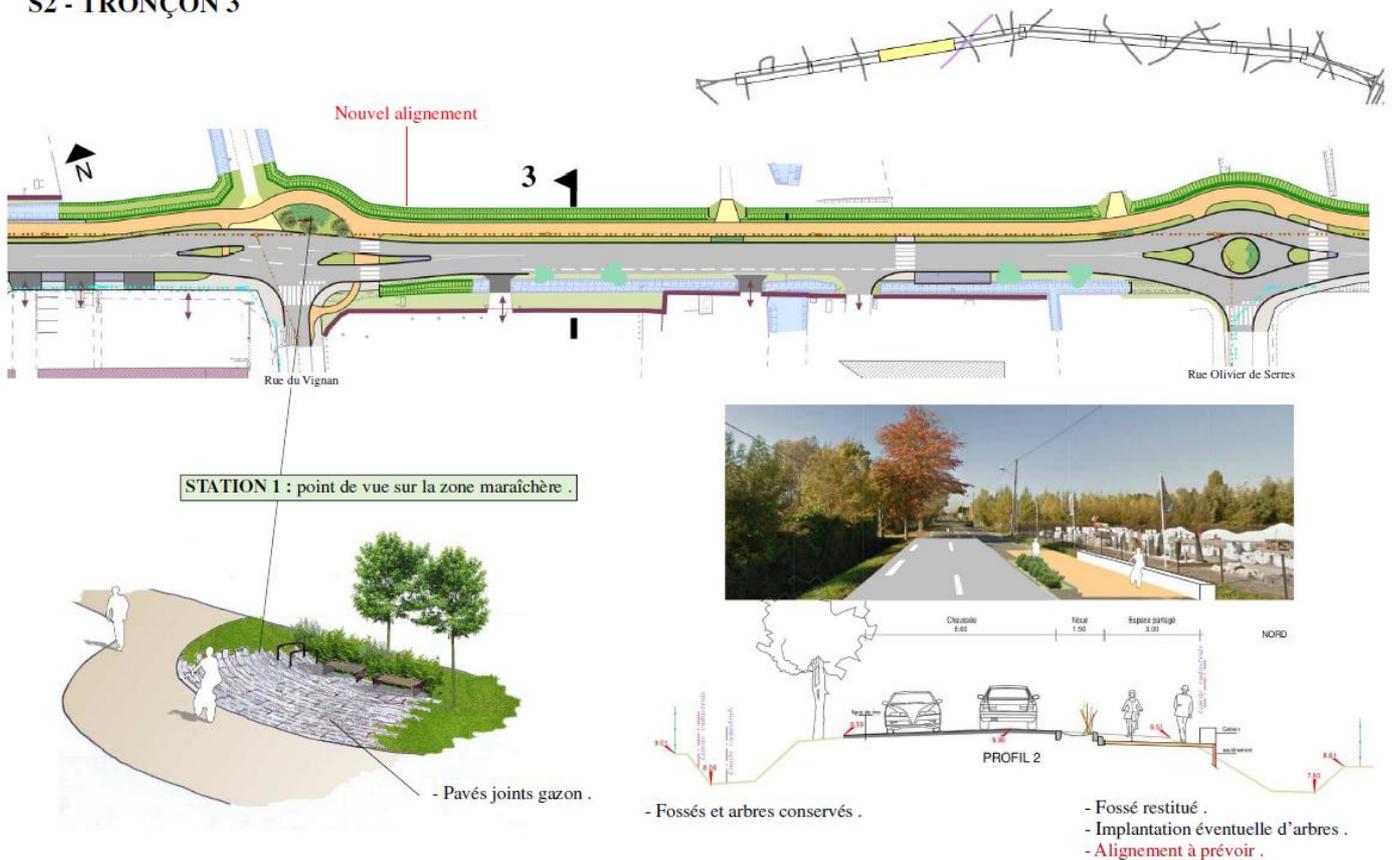
Note du 22 juin 2020

## S2 - TRONÇON 2

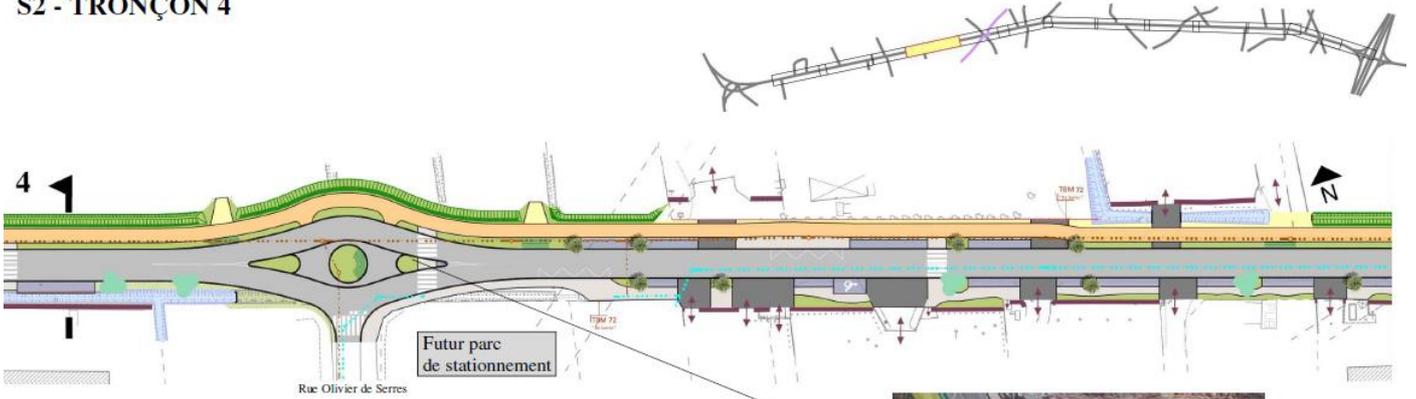


7

## S2 - TRONÇON 3



## S2 - TRONÇON 4



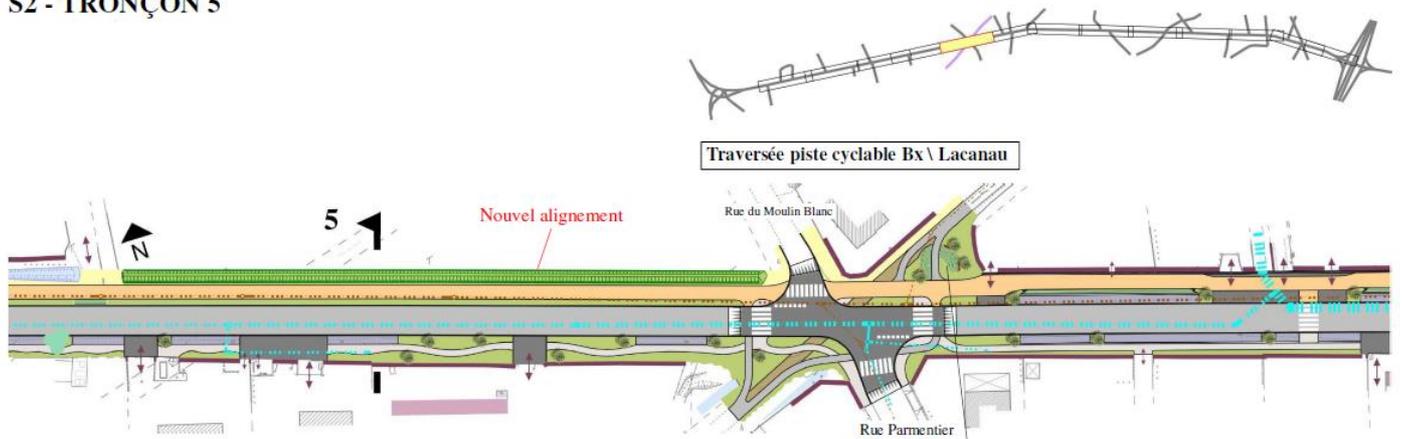
Stationnement 2.75 Chaussée 2.50 Esp. vert 1.50 Espace partagé 9.00



- Possibilité de retournement .
- Traversées sécurisées ( larges îlots ) .
- Meilleure fluidité et moins d'emprise qu'un giratoire classique .

- Stationnement sur bas côté ( option ) .
- Fossé conservé .
- Fossé restitué .
- Alignement à prévoir .

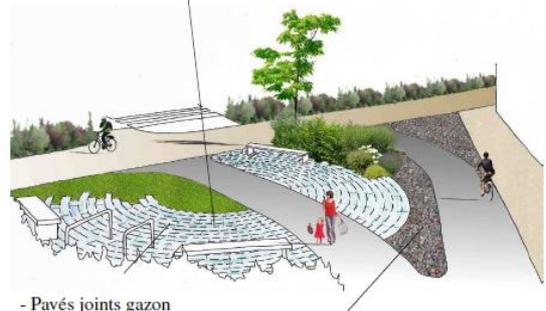
## S2 - TRONÇON 5



Esp. vert (variable) Trottoir (min 1.40m) Stationnement 2.00 Chaussée 6.00 Esp. vert 1.50 Espace partagé 9.00

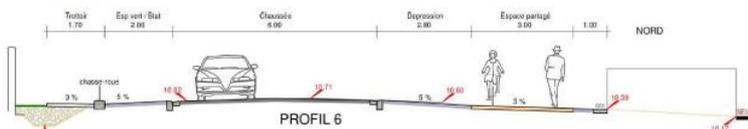
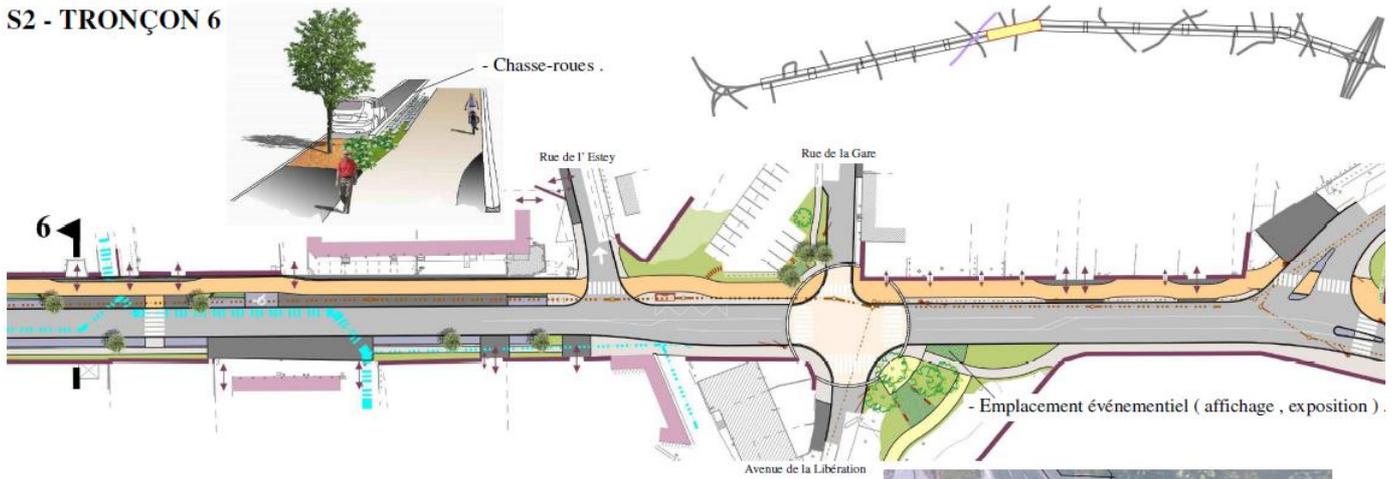


STATION 2 : liaison avec la piste cyclable Bx - Lacanau



- Busage du fossé .
- Fossé restitué .
- Alignement à prévoir .
- Pavés joints gazon
- Conserver l'ancien tracé du chemin de fer ( basalte ) .

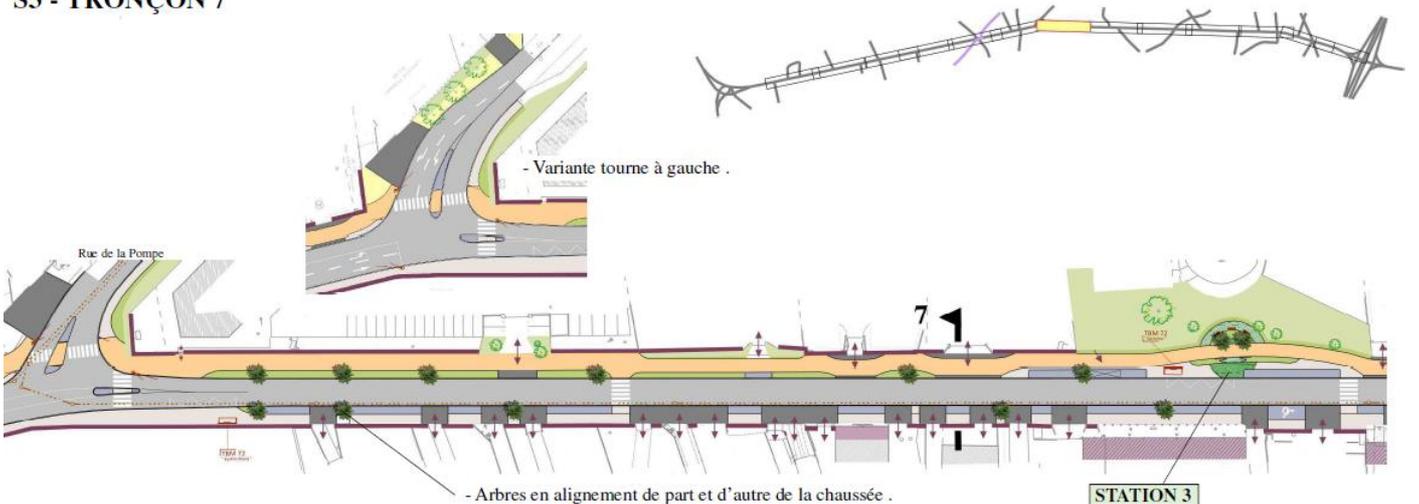
## S2 - TRONÇON 6



- Comblement du fossé .
- La présence de seuils en contrebas de la chaussée , impliquera la mise en œuvre de dispositifs particuliers pour la gestion des eaux de ruissellement .

- Un aménagement remarquable du carrefour , interface avec le centre ville d'Eysines ( sa mairie , son église , ses échoppes , son centre d'art ) .
- Une cohérence d'aménagement entre le nord et le sud de la voie .
- Rendre visible par une signalisation adaptée l'itinéraire cyclable entre le centre bourg et la piste cyclable Bx-Lacatau .

## S3 - TRONÇON 7

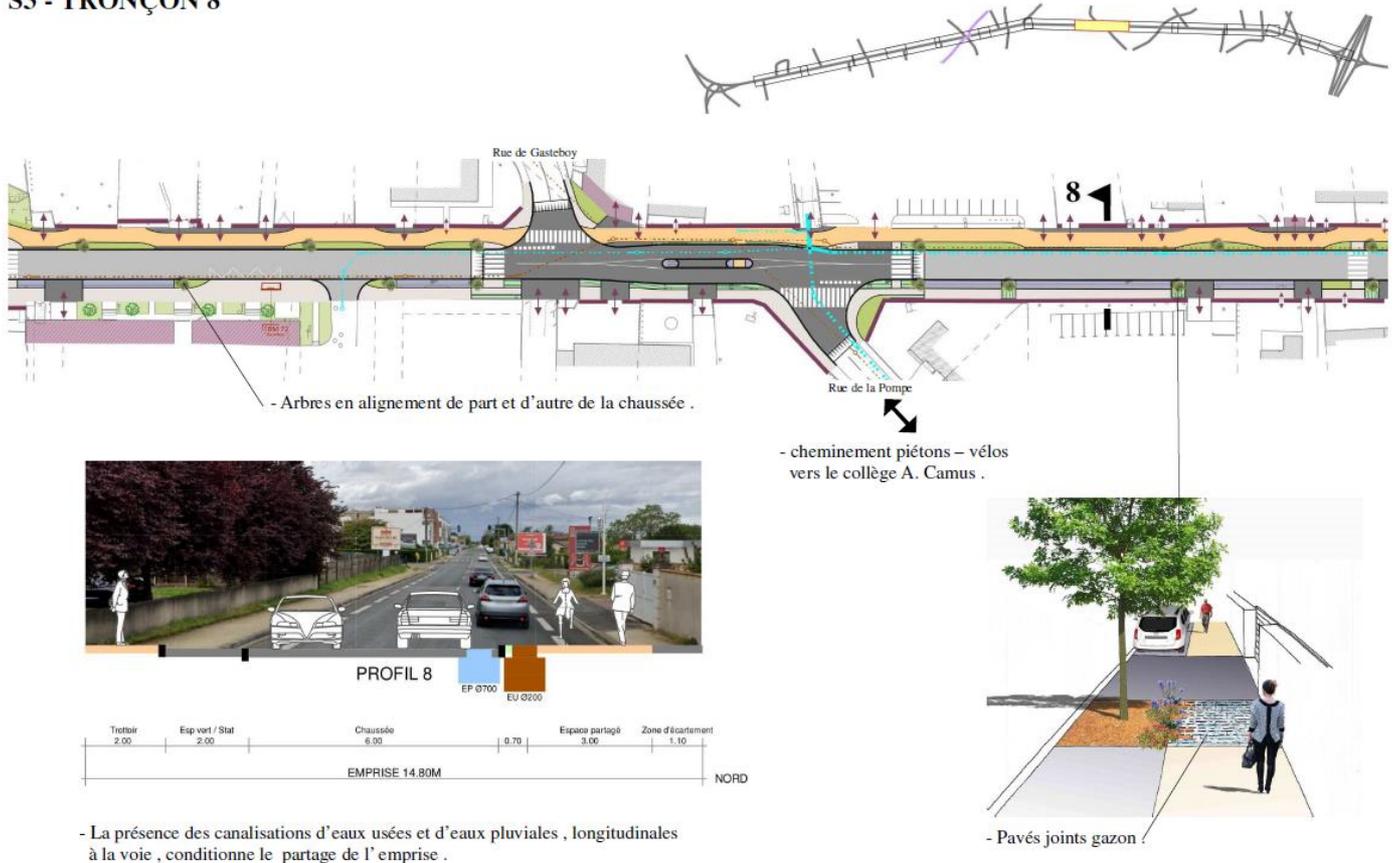


- La présence d'une canalisation d'eaux usées , longitudinale à la voie , conditionne le partage de l'emprise .

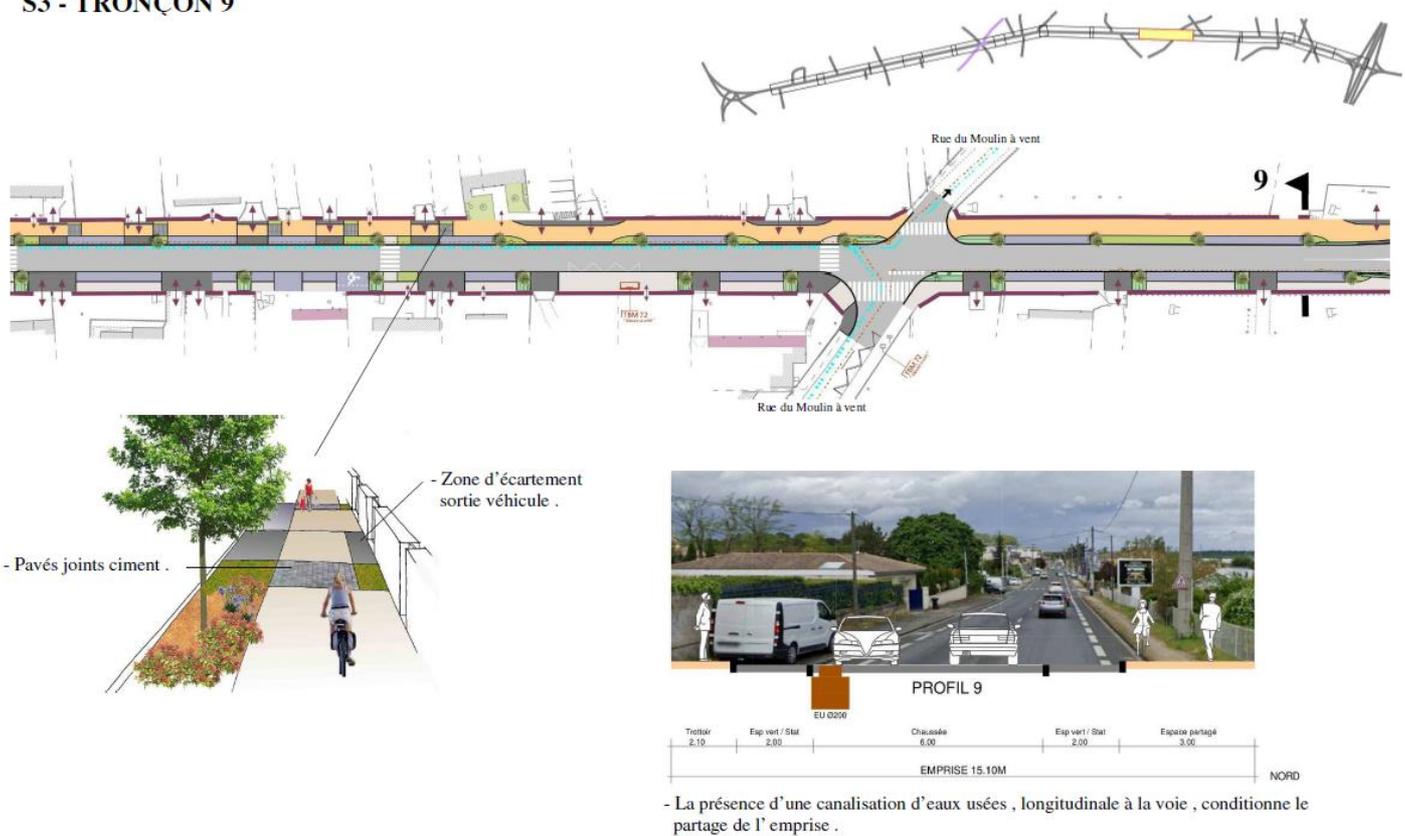
- Pavés joints ciment .

- Pavés joints gazon .

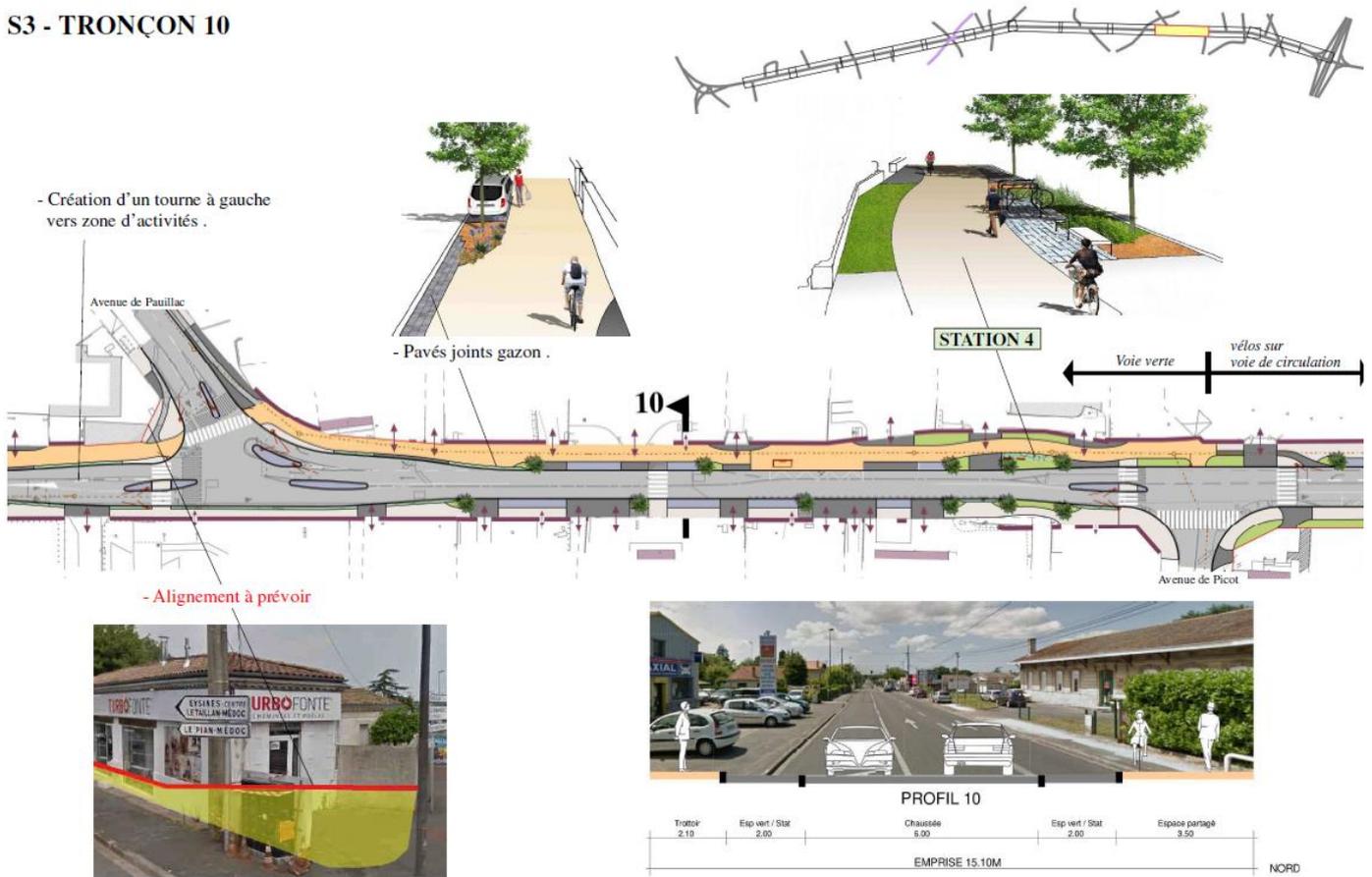
### S3 - TRONÇON 8



### S3 - TRONÇON 9



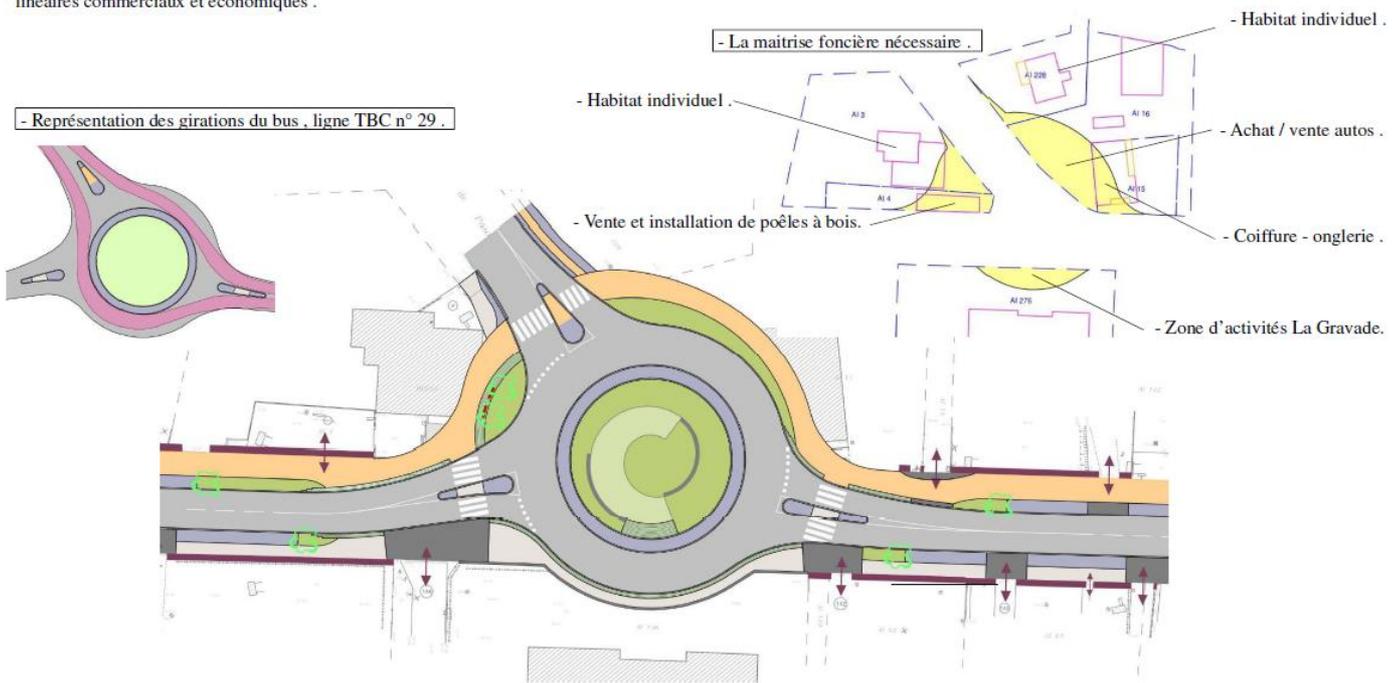
### S3 - TRONÇON 10



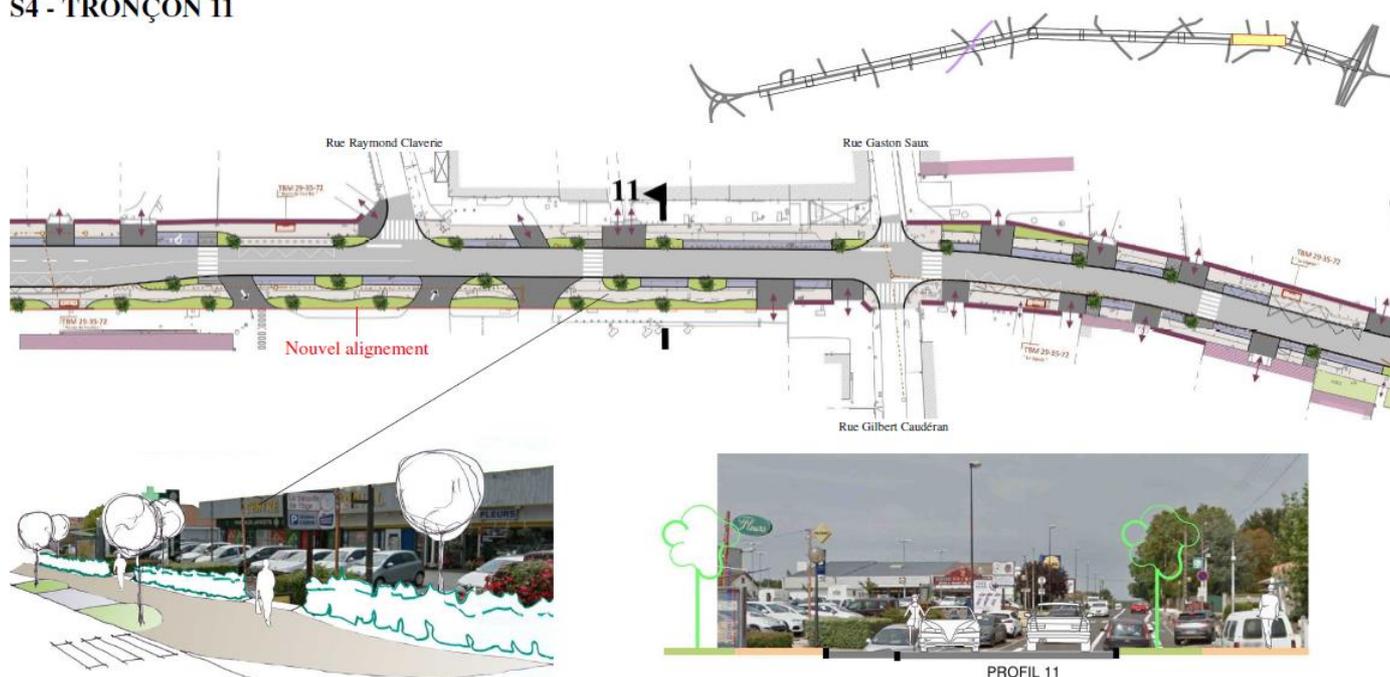
### S3 - TRONÇON 10 : VARIANTE , giratoire Avenue du Médoc \ Avenue de Pauillac

Carrefour qui , même requalifié suivant l'étude actuelle , restera complexe et en manque de visibilité à cause d'un environnement contraint . Il est le carrefour le plus accidentogène de l'Avenue du Médoc ( 12 accidents pour 18 blessés entre le 01/01/2013 et le 31/12/2017 ) . L'introduction d'une voie verte dans sa gestion par feux pénalisera sa fluidité .

La proposition d'implantation d'un giratoire paraît donc pertinente malgré l'impact foncier conséquent occasionné . Il pourrait être perçu comme un élément de transition entre un tissu urbain à dominante de grands ensembles et tissus mixtes et une zone de linéaires commerciaux et économiques .



## S4 - TRONÇON 11

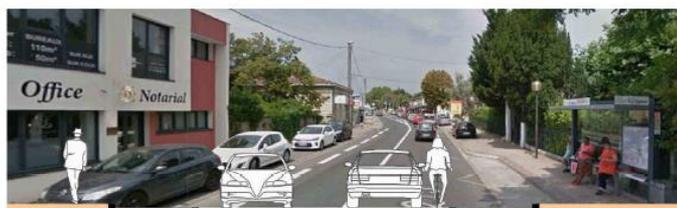
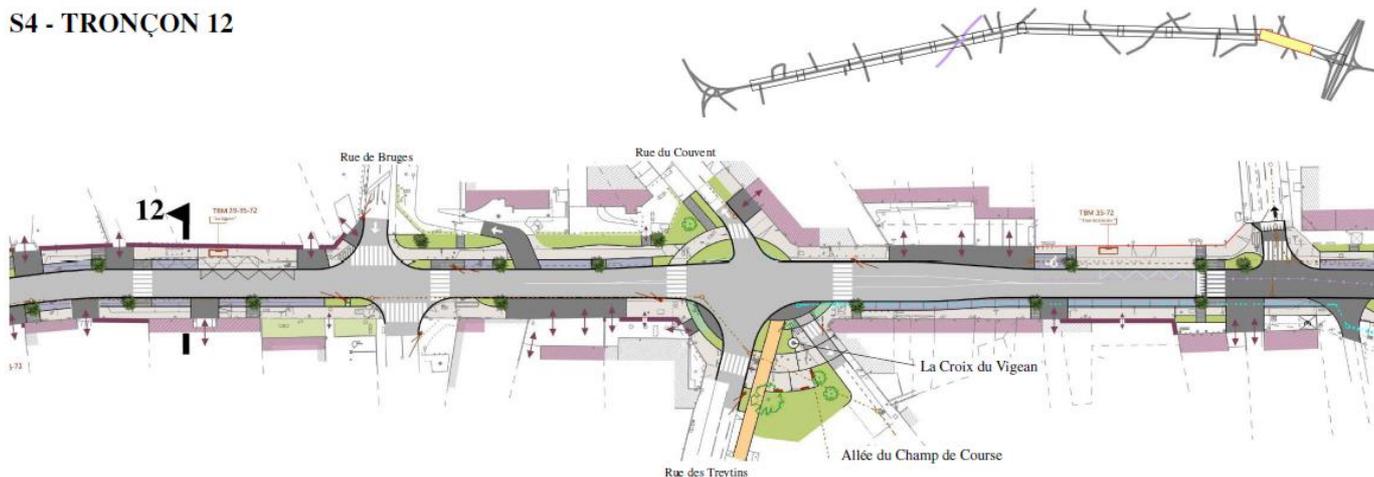


- Séquence allée piétonne au droit de la zone commerciale .
- Les arbres et la bande végétalisée resserrent visuellement un espace trop ouvert , ils limitent la vue sur les espaces de stationnement trop présents .



- Alignement en recul de 2.00m nécessaire à la réalisation de l'allée piétonne .
- circulation des cyclistes sur chaussée ( réglementation zone 30 à partir de l'avenue Picot ) .

## S4 - TRONÇON 12



PROFIL 12

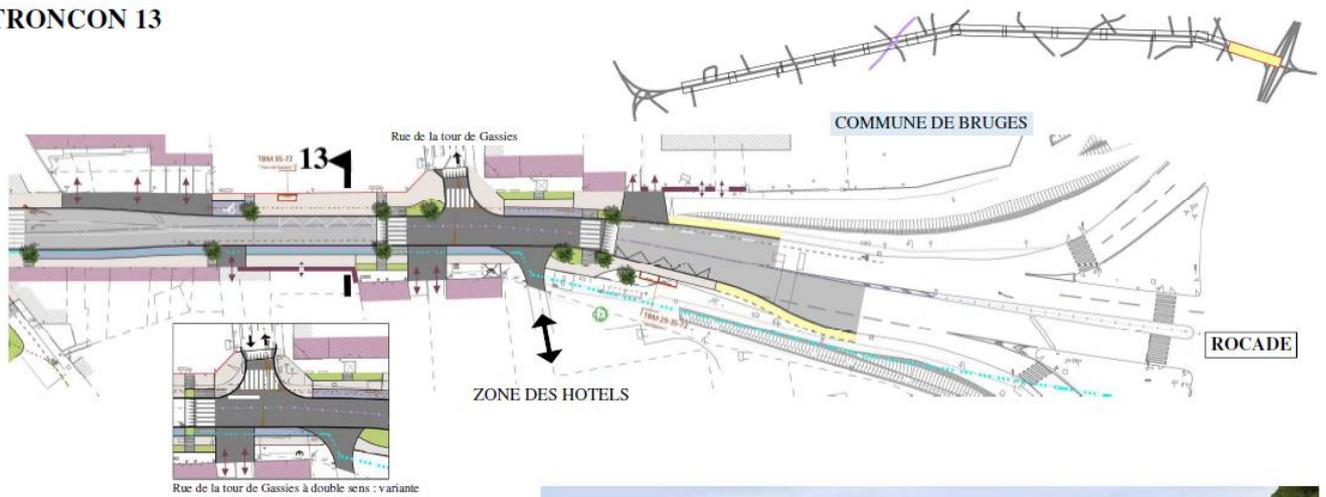


- Réduire la largeur de l'Allée du Champ de Course , voie à sens unique , à 3.50m permet de recentrer le monument "la Croix du Vigean" sur la place .
- Mettre en cohérence les aménagements des côtés nord et Sud de la voie donne l'impression de traverser cette "place" .



Note du 22 juin 2020

## S4 - TRONCON 13



- circulation des cyclistes sur chaussée ( réglementation zone 30 ).



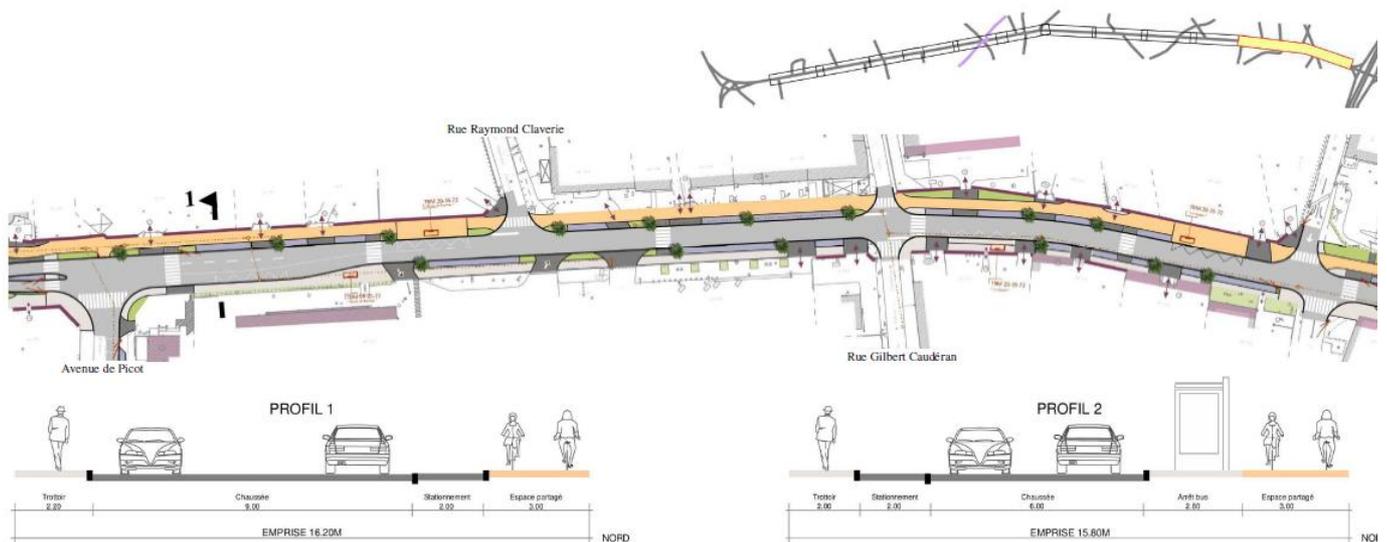
PROFIL 13

- Entrée de ville .
- L'implantation d'arbres de part et d'autre du plateau participera à la perception d'un passage remarquable entre un immense espace ouvert ( rocade ) et une rue commerciale .

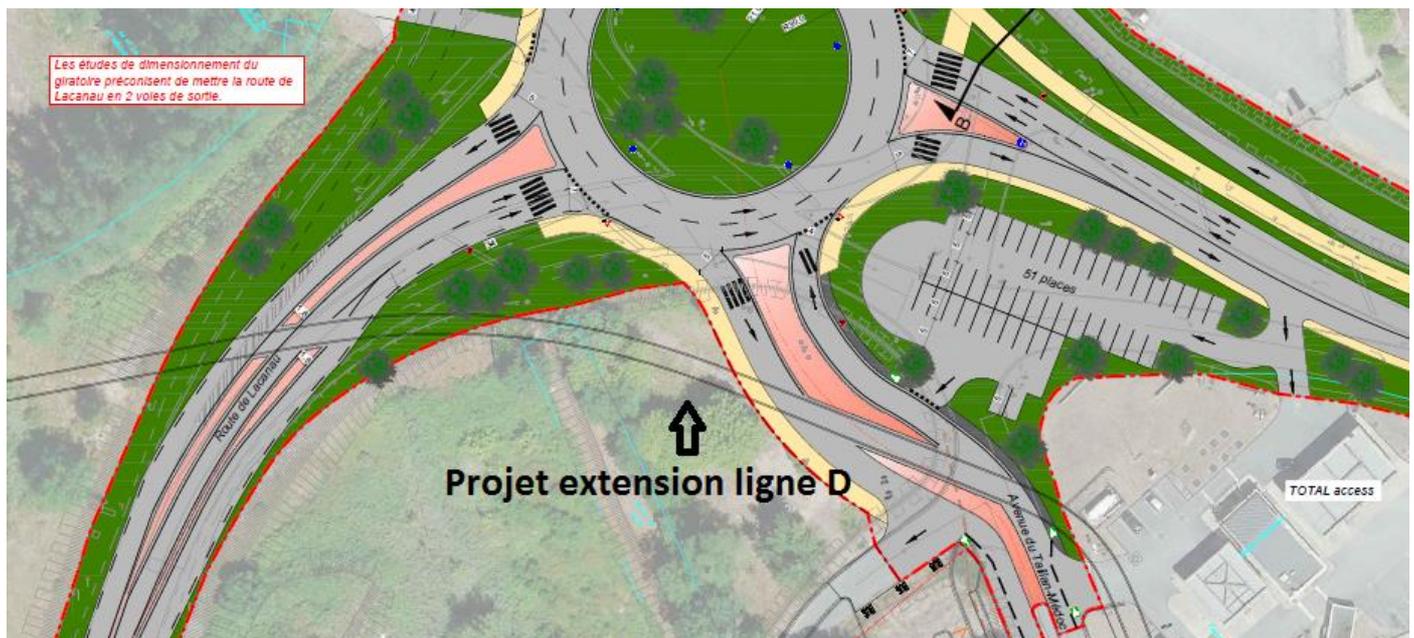
- circulation des cyclistes sur chaussée ( réglementation zone 30 ).



## S4 - TRONÇONS 11-12-13 : VARIANTE , continuité de la voie verte entre l'avenue de Picot et la rocade



Concernant l'extension de la ligne D du tramway, vous trouverez, ci-dessous, un extrait montrant le tracé tangential à notre projet.



Il s'agit d'un projet d'extension dont la réalisation des travaux, s'ils sont déclarés d'utilité publique, sera postérieure à notre chantier. Le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique est en cours de réalisation.

Concernant les travaux d'assainissement, comme précisé dans la demande de cas par cas, une étude est en cours.

Au droit de la zone maraîchère (tronçon 1) le fonctionnement hydraulique actuel avec des fossés sera conservé.

Concernant le tronçon 2 des extensions de réseau seront à prévoir afin de régler quelques problèmes d'inondation notamment au droit de la rue de la pompe au Breteil.

Concernant le tronçon n°3, un réseau sera posé afin de supprimer les eaux parasites. En effet, les études ont montré que certains branchements d'eaux pluviales avaient été réalisés dans le réseau d'eaux usées.

Le rendu de cette étude est programmé pour le mois de septembre 2020.

Concernant le 5- Sensibilité environnementale de la zone d'implantation.

Comme évoqué précédemment, ce projet requalifie une voie existante sans toucher aux propriétés privées. Il n'y a donc aucun impact sur des zones humides ou espèces existantes. Il s'agit actuellement d'une voie très routière (ancienne route départementale). Le projet réduit l'emprise imperméabilisée existante et restitue de l'espace à la végétation. A ce stade de l'étude, l'aménagement paysager n'a pas été réalisé. En tout état de cause, les arbres existants seront conservés.

Concernant les émissions lumineuses, cette voie est déjà dotée d'un éclairage public. Le projet améliorera cet éclairage avec la mise en place de nouveaux candélabres et d'ampoules à LED moins puissantes et moins consommatrices d'énergie.

Tous les réseaux aériens de cette voie seront enfouis.

Le projet consiste à créer une voie de type grande allée métropolitaine et à améliorer la vie des usagers.

Au regard du linéaire de voie et de l'investissement de la collectivité, les travaux se dérouleront en plusieurs phases sur plusieurs années. Le phasage n'est pas défini à l'heure actuelle. Bordeaux métropole et la commune veilleront à ce que tout soit mis en œuvre afin de réduire le plus possible les nuisances pour les usagers.

